

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 1980

62^e ANNÉE — N^o 726

**revue
internationale
de la
croix-rouge**



INTER ARMA CARITAS

**GENÈVE
COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
FONDÉ EN 1863**

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

- MM. ALEXANDRE HAY, avocat, ancien directeur général de la Banque nationale suisse, *président* (membre depuis 1975)
- HARALD HUBER, docteur en droit, juge fédéral, *vice-président* (1969)
- RICHARD PESTALOZZI, docteur en droit, *vice-président* (1977)
- JEAN PICTET, docteur en droit, ancien *vice-président* du CICR (1967)
- M^{me} DENISE BINDSCHEDLER-ROBERT, docteur en droit, professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales, Genève, juge à la Cour européenne des droits de l'homme (1967)
- MM. MARCEL A. NAVILLE, licencié ès lettres, président du CICR de 1969 à 1973 (1967)
- JACQUES F. DE ROUGEMONT, docteur en médecine (1967)
- VICTOR H. UMBRICH, docteur en droit, administrateur (1970)
- GILBERT ETIENNE, professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales et à l'Institut d'études du développement, Genève (1973)
- ULRICH MIDDENDORP, docteur en médecine, chef de la clinique chirurgicale de l'Hôpital cantonal, Winterthour (1973)
- M^{me} MARION BOVÉE-ROTHENBACH, docteur en sociologie (1973)
- MM. HANS PETER TSCHUDI, docteur en droit, ancien conseiller fédéral (1973)
- HENRY HUGUENIN, banquier (1974)
- JAKOB BURCKHARDT, docteur en droit, ministre plénipotentiaire (1975)
- THOMAS FLEINER, docteur en droit, professeur à l'Université de Fribourg (1975)
- ATHOS GALLINO, docteur en médecine, maire de Bellinzone (1977)
- ROBERT KOHLER, docteur ès sciences économiques (1977)
- MAURICE AUBERT, docteur en droit, banquier (1979)
- RUDOLF JÄCKLI, docteur ès sciences, géologue (1979)
- M^{lle} ANDRÉE WEITZEL, ancien chef du service complémentaire féminin au Département militaire fédéral (1979)
- MM. OLIVIER LONG, docteur en droit et docteur ès sciences politiques, ambassadeur, ancien directeur général du GATT (1980)
- DIETRICH SCHINDLER, docteur en droit, professeur à l'Université de Zurich (1961-1973; 1980)

CONSEIL EXÉCUTIF

M. ALEXANDRE HAY, *président*
M. RICHARD PESTALOZZI
M^{me} DENISE BINDSCHEDLER-ROBERT
M. JAKOB BURCKHARDT
M. ATHOS GALLINO
M. RUDOLF JÄCKLI

SOMMAIRE

REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1980 — N° 726

**Ionel Cloșcă : Le nouveau code de protection
de la population civile et des biens de caractère
civil dans les conflits armés** 291

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Adoption du croissant rouge par la République
islamique de l'Iran. 324

Deux nouveaux membres du CICR 325

Le Président du CICR en Chine populaire 327

Mission du CICR en URSS 327

Déclaration de l'UNITA 328

Activités extérieures :

Afrique — Amérique latine — Asie — Moyen-
Orient 329

DANS LE MONDE DE LA CROIX-ROUGE

Le centenaire de la Croix-Rouge autrichienne . 345

FAITS ET DOCUMENTS

A propos du 25^e anniversaire du SIR: Lettre
au Président du CICR 351

Congrès prothétique mondial à Bologne 352

Table des matières de l'année 1980. 354

La *Revue internationale de la Croix-Rouge* est publiée par le Comité international de la Croix-Rouge depuis 1869.

Organe officiel du CICR,
publication spécialisée dans le droit international humanitaire,
chronique des activités internationales de la Croix-Rouge,
la *Revue internationale* maintient un courant d'informations et constitue le lien nécessaire entre les membres de la Croix-Rouge internationale.

La *Revue internationale de la Croix-Rouge* paraît, une fois tous les deux mois, en trois éditions principales:

en français: REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

en anglais: INTERNATIONAL REVIEW OF THE RED CROSS (depuis 1961)

en espagnol: REVISTA INTERNACIONAL DE LA CRUZ ROJA (depuis 1976)

Elle publie également, en allemand, un cahier d'*Extraits* des textes parus dans les éditions principales.

RÉDACTION: Michel Testuz

ADRESSE: Revue internationale de la Croix-Rouge
17, avenue de la Paix
CH - 1211 - Genève, Suisse

ABONNEMENTS: un an 30 francs suisses; le numéro 5 francs.

Extraits en allemand: un an 10 francs; le numéro 2 francs.

Compte de chèques postaux: 12 - 1767 Genève

Compte bancaire: 129.986 Société de Banque Suisse, Genève

*Seuls les textes signés par le Comité international de la Croix-Rouge
engagent la responsabilité de celui-ci.*